**ASSOCIATION POLE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE PARIS-EST**

**188 Grande Rue Charles de Gaulle**

**94130 Nogent sur Marne**

Insertion au Journal officiel du 25/01/2018

\_\_\_

**RAPPORT D’ACTIVITE du CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**sur la GESTION MORALE et FINANCIERE**

**de L'ASSOCIATION – EXERCICE 2020**

Mesdames, Messieurs les Membres,

Nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire à l'effet de vous demander de statuer sur les questions suivantes :

* approbation du procès-verbal de l’Assemblée Générale du 28 juin 2020
* présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion morale et financière de l'Association pour l'exercice 2020
* approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020
* affectation du résultat
* mandats des administrateurs
* questions diverses

**PROCES VERBAL de l’ASSEMBLEE du 28 JUIN 2020**

Nous vous demandons d'approuver ce procès verbal si aucune observation n'est formulée.

## GESTION MORALE et FINANCIERE de L'ASSOCIATION – COMPTES ANNUELS EXERCICE 2020

L’activité de l’Association vise à permettre, à terme, le recrutement de médecins ; en effet, ceux-ci recherchent de plus en plus souvent un statut de salarié ou de remplaçant, plutôt qu’un exercice en libéral.

En conséquence, l’Association poursuit l’activité prévue et se réoriente progressivement vers l’innovation sociale (aspects médico-psycho-sociaux), en direction notamment des proches aidants ; également, développement de programmes personnalisés de revitalisation, grâce à la coordination de soins, de dispositifs médicaux ciblés, et à l’Activité Physique Adaptée.

Aux comptes annuels de l’exercice clos le 31 décembre 2020, caractérisés par les données suivantes :

* Total du bilan 11 996 €
* Total du compte de résultat *(Charges)* 415 €
* Résultat de l’exercice *(Déficit)* 415 €

L’exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Des Fonds dédiés relatifs au dispositif « Convention Aidants » d’un montant de 12 000 € ont été versés le 16/04/2020 par le Conseil Régional IDF. Un complément de versement est attendu en juillet 2021 pour 10 117 €.

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement de ce rapport, nécessitant la modification des comptes annuels qui vous sont présentés.

## APPROBATION des COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice 2020, qui ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, font ressortir un déficit de 415,06 €.

Votre Conseil d'Administration les soumet à votre approbation et vous propose d'adopter les résolutions suivantes :

## *PREMIERE RESOLUTION*

*L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion morale et financière de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, et connaissance prise des comptes annuels de l'exercice 2020, approuve lesdits comptes annuels se soldant par un déficit de 415,06 €.*

*Elle approuve, également, les opérations traduites dans ces comptes annuels ou résumées dans ce rapport ; en conséquence de quoi, elle donne à chacun des Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.*

## AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément aux statuts de l'Association, votre Conseil d'Administration vous propose d'affecter le déficit de l'année 2020, s'élevant à 415,06 €, en Report à Nouveau.

Il vous est proposé d’adopter la résolution suivante :

#### DEUXIEME RESOLUTION

*L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le déficit de l'exercice 2020, s'élevant à 415,06 €, en Report à Nouveau.*

## MANDATS des ADMINISTRATEURS

Les mandats d'Administrateur de Mme Evelyne REVELLAT, M. Jacques LABESCAT et   
M. Christian SCHOEN arrivent à échéance lors de la présente Assemblée.

Le Conseil vous propose de renouveler leurs mandats pour une durée de trois années.

Il vous est, donc, proposé d'adopter la résolution suivante :

#### TROISIEME RESOLUTION

*L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, renouvelle les mandats d’administrateurs de Mme Evelyne REVELLAT, M. Jacques LABESCAT et M. Christian SCHOEN pour une période de trois années, qui prendra fin en 2021 à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le   
31 décembre 2020.*

**QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION